



ESSONNE EN SCÈNE

PAR LES FRANCOFOLIES



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

APPEL À CANDIDATURE / APPEL D'AVIS PUBLIC À CONCURRENCE

Le festival Essonne en Scène revient pour une troisième édition les **vendredi 24 et samedi 25 juin 2022** au domaine départemental de Chamarande pour deux soirées de concerts en plein air. Le Département de l'Essonne propose à 10 restaurateurs de bénéficier d'une autorisation d'occupation temporaire du Domaine public (AOT) afin de prendre part au festival.

Après avoir pris connaissance du cahier des charges, les candidats devront être en mesure de présenter une offre culinaire complète qui saura être **créative, simple et de qualité**. Pour ce faire, le candidat sera tenu de respecter quelques exigences clés :

- une cuisine qui intègre le plus possible des **produits de saison essonniers et bios** (labels français et européens). Le bénéficiaire de l'autorisation pourra se rapprocher du Comité départemental du tourisme afin d'obtenir les coordonnées des producteurs locaux ;
- **une grille tarifaire avantageuse et accessible aux bourses des familles**, qui représentent la majeure partie du public du festival. De plus, le bénéficiaire de l'autorisation devra proposer aux festivaliers au moins une formule plat + dessert ;
- les repas seront distribués afin d'être emportés, il n'y aura **pas de consommation sur place** ;
- le restaurateur devra être en capacité de produire suffisamment de repas pour une fréquentation estimée à **16 000 festivaliers** sur deux soirs tout en respectant un temps d'attente réduit au minimum ;
- les candidats **ne pourront proposer ni boissons**, ni café (les glaces type « granita » sont dans ce cadre considérées comme des boissons).

Les candidats auront jusqu'au 25 avril 2022 pour déposer leur candidature. Le jury se réunira pour délibérer dans les jours suivant la date de fin de dépôt.

Contact : essonneenscene@essonne.fr

24 & 25 JUIN 2022

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE CHAMARANDE

NATURE - MUSIQUE - ARTS